

LA BOURSE	
Closure d'hier Bourse	
L'or . . . . .	725 —
L'arg. . . . .	755 —
Francs . . . . .	274 —
Lires . . . . .	155 —
Dracunes . . . . .	94 —
Leis . . . . .	20 75
Marks . . . . .	1 84
Levas . . . . .	213,8

# LE BOSPHORE

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

LE Numéro 100 PARAS

3me Année. — No 901

VENDREDI

13

OCTOBRE 1922

RÉDACTION-ADMINISTRATION

Péra, Rue des Petits-Champs, No 8

TELEGRAMME « BOSPHORE » PERA.

Téléphone Péra 2089.

ABONNEMENTS  
UN AN SIX MOIS

Legs. Litas.  
Constantinople...9 5.  
Province...11 6.  
Etranger frs...100 firs...60

## APRÈS LA CONFÉRENCE DE MOUDANIA

LES PRÉPARATIFS POUR LA CONFÉRENCE DE PAIX

LA CONVENTION ANGLAISE AVEC L'IRAK

## LA GRÈCE ACCEPTE LE PROTOCOLE DE MOUDANIA

### L'acceptation de la Grèce

Notre correspondant particulier à Athènes nous télégraphie :

Athènes, 12 oct. (urgent).

Après de longues délibérations, le gouvernement a télégraphié à M. Vénizélos à Paris

que la Grèce accepte la convention de Moudania. En conséquence, l'ordre a été donné au plénipotentiaire grec de signer le protocole.

Suivant nos informations particulières, le général Mazarakis avait quitté Moudania en même temps que les généraux délégués alliés. Il était parti pour Rodos. On doit supposer que des instructions lui seront données de venir à Constantinople et qu'à signature du protocole de Moudania par lui aura lieu ici.

N.D.L.R.

Un emprunt belligérant à Londres

Athènes, 12 octobre. On annonce de source certaine que le nouveau gouvernement a pu assurer un emprunt de 10 millions de livres sterling à Londres.

La convention y relative serait signée sous peu.

(Bosphore)

### La signature du protocole de Moudania

Londres, 11 octobre.

La convention n'a été signée mercredi à Moudania que dans la matinée entre les généraux alliés et Ismet pacha. Les Grecs ont refusé de signer, mais on ne croit pas que ce refus puisse influer sur le résultat.

(Leafeld Press)

prononcera vendredi à Birmingham un discours préliminaire qui sera le pendant de celui du Premier anglais.

(Leafeld Press)

Ordre du jour arrêté par le commandement général aux troupes anglaises

Constantinople, 11 octobre. Je suis heureux de communiquer que les trois généraux alliés ont pu aboutir à Moudania à une entente satisfaisante avec le représentant du gouvernement de la Grande Assemblée nationale de Turquie.

Les détails de la convention seront publiés sous peu. Je m'empresse pourtant de dire que cet arrangement a été obtenu grâce à deux motifs :

10 La patience merveilleuse des troupes anglaises, dans les circonstances les plus critiques. Cette patience a provoqué une surprise générale. La conduite de mes soldats ne m'a point échappé. Elle constitue un très bel exemple de la discipline anglaise.

20 L'activité du gouvernement britannique qui a pu évoquer sans retard de ses renforts marins, militaires et aériens.

Je suis persuadé que la convention signée aujourd'hui évitera toute pression et tout danger pour les troupes anglaises, et contribuera fort au rétablissement d'une paix durable.

Je suis très obligé à tous les hommes des troupes anglaises pour le vif concours qu'ils ont prêté dans une situation délicate.

Signé : Général Charles Harlington Commandant général des troupes d'occupation alliées et des forces anglaises en Turquie

Le 11 octobre 1922. (Quartier général)

Londres, 11 T.H.R. — On a reçu à Londres la confirmation de la signature de la convention de Moudania par les généraux alliés et Ismet pacha. Les délégués grecs n'ont cependant pas signé. On croit que la raison donnée est qu'ils n'ont pas reçu d'instructions d'Athènes.

Paris, 11 T.H.R. — L'opposition des signatures rendant définitif l'accord de Moudania qui est lieu aujourd'hui, fut accueillie à Londres avec la même satisfaction qu'à Paris.

Le Daily Chronicle dit que cet accord signifie que la crise est terminée.

Le général Danglis à Athènes

Athènes, 11 oct.

Le général Danglis, de retour d'Europe, a eu des entrevues avec les membres du Directoire auxquels il a communiqué le point de vue de M. Vénizelos sur la situation. L'ex-président du Conseil voudrait obtenir, pour le cas où la Thrace serait abandonnée, l'échange des populations avec les musulmans de la Macédoine.

(Bosphore)

### Union Nationale des Anciens Combattants Français

Les Anciens Combattants Français vont paraître un volume de 448 pages (vres gros succès de librairie).

Cette véritable encyclopédie sera bien accueillie dans tous les milieux, car le grand almanach 1923 renseignera sur tout.

Outre de nombreuses lectures instructives ou amusantes il sera illustré de plus de 300 dessins.

SOUSCRIVEZ TOUS dès maintenant pour Lig 1 le volume. — Union Française — UNC — et toutes les librairies.

On sait déjà que M. Lloyd George prononcera samedi un important discours à Manchester où sera discutée la question du Proche-Orient. M. Austen Chamberlain, leader du parti à la Chambre des Communes

laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laisser pendre, mais publiez, votre pensée.

PAUL-LOUIS COURIER

Les missions étrangères aux fêtes roumaines du couronnement

Bucarest, 11. A.T.I. — L'Angleterre se fait représenter aux fêtes du couronnement par le Duc d'York, le colonel Ronald Waterhouse et l'amiral Coode.

La France envoie le maréchal Foch, le général Weygand, le colonel Vasseigne et le capitaine Buget.

L'Italie délègue le duc de Gênes, le commandant de Grossi et le commandant Stanari.

L'Espagne envoie l'Infant d'Orléans, Don José de Landechin et Don Uzquiano, attachés à la Maison militaire espagnole.

La Serbie se fait représenter par le prince Paul, la Belgique par le comte de Broqueville, M. de Bléquai et le comte Grauane, la Tchécoslovaquie par M. D. Samal, chancelier de la République.

Le Portugal, les Etats-Unis, le Japon, la Pologne, la Suisse, la Grèce, l'Allemagne et l'Autriche se feront représenter par leurs ministres plénipotentiaires accrédités spécialement à cette occasion.

Les délégués de ces divers Etats se rendront à Sinaia dimanche, 12 octobre.

D'autre part, la reine de Serbie assistera personnellement aux fêtes du couronnement.

L'Angleterre fera tout, dans la mesure de son pouvoir, pour assurer la délimitation rapide des frontières de l'Irak. Quand le traité sera définitivement ratifié, quand un gouvernement stable sera établi, que les frontières seront définies, le gouvernement anglais appuiera la demande du gouvernement de l'Irak pour son admission comme membre de la Ligue des Nations.

Le 15 octobre, après la cérémonie religieuse, une revue militaire aura lieu.

Le jour même et le lendemain des fêtes seront données au Théâtre du Palais Culturel. Une cérémonie de gala aura lieu le 17 octobre au Théâtre du Palais Culturel. Une cérémonie de gala aura lieu le 17 octobre au Théâtre du Palais Culturel. Une cérémonie de gala aura lieu le 17 octobre au Théâtre du Palais Culturel. Une cérémonie de gala aura lieu le 17 octobre au Théâtre du Palais Culturel.

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur les grèves du Havre, l'interpellation de M. Lebas, député du Nord ;

Sur l'arrêté de M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, suspendant le monopole du pavillon, l'interpellation de M. Fernand Bonisson, député des Bouches-du-Rhône, et Jean Félix, député de l'Hérault ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'arrêté de M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, suspendant le monopole du pavillon, l'interpellation de M. Fernand Bonisson, député des Bouches-du-Rhône, et Jean Félix, député de l'Hérault ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'interpellation de M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes ;

Sur l'application de la loi de huit heures dans les chemins de fer, l'interpellation de M. Loret, député de la Marne ;

Sur la politique des réparations, l'inter

## CONDAMNÉS PAR EUX-MÊMES

L'audacieuse entreprise du chancelier Wirth — en qui les théoriciens naïfs, pour ne pas user d'un terme qui lui conviendrait mieux, des « deux Allemagnes » voyaient le représentant de la « bonne Allemagne » — tentant de rejeter sur la Russie czariste et sur la France la responsabilité de la guerre, fait l'objet de commentaires de tous les journaux français. Il en est parmi eux qui se montrent surpris de cet excès d'outrecuidance, d'autant qu'on annonce que le gouvernement du Reich prépare une riposte à la réfutation de M. Viviani. Cet étonnement prouve tout simplement qu'ils n'ont pas encore appris à connaître messieurs les Allemands.

Pour ne pas être pris la main dans le sac et pour essayer de donner quelque crédit aux papiers qu'il a, de concert avec ses stipendiés de Moscou, tripatouillés et falsifiés et qu'il produit pour des documents authentiques tirés des archives secrètes russes (1), le gouvernement de Berlin avait — ce sont les *Débats* qui l'affirment — eu soin, au préalable, de retirer de la circulation autant qu'il avait pu, le livre de Kautsky : *Documents allemands relatifs à l'origine de la guerre*. Les documents y contenus proclamaient par le simple rapprochement de leurs textes avec ceux du *Livre Noir* la condamnation de la thèse du chancelier. On ne pouvait les récuser puisqu'ils étaient ceux de la Wilhelmstrasse et qu'ils avaient été rassemblés et colligés par Kautsky, l'enfant terrible du socialisme allemand, Secrétaire d'Etat adjoint aux affaires étrangères lors de la résolution du 9 novembre 1918, par les panzermanistes avérés comte de Montgelas, ex-rapporteur à l'office des affaires étrangères avant 1914, professeur Walter Schuking, ex-délégué financier à la Conférence de Versailles. C'est pourquoi on avait intérêt à la disparition de ces preuves.

Mais c'était prendre une précaution bien inutile. En effet, le livre de Kautsky fut mis en vente ; il a eu des acheteurs et il figure dans plus d'une bibliothèque. Si même il n'en restait qu'un seul exemplaire, ce serait assez pour qu'il fut impossible de mettre la lumière sous le boisseau. D'ailleurs, les journaux de tous les pays ont plus ou moins parlé du recueil Kautsky et en ont dégagé la moralité contre l'Allemagne. Ici même nous avons longuement rendu compte de cette publication et, dans les vingt articles (2) que nous lui avons consacrés, nous avons établi sans conteste, d'après les pièces officielles de la Wilhelmstrasse, les menées scélérates de l'Allemagne pour rendre la guerre inévitable et ses odieuses violations du droit des gens. Et quand même les quatre volumes de Kautsky seraient devenus introuvable, il ne manque pas d'autres témoignages probants, depuis celui du Dr Grilling, l'auteur de *J'accuse*, jusqu'à celui du comte Lerchenfeld, aujourd'hui ministre-président en Bavière, qui attestent que l'Allemagne avait prémedité la guerre et qu'elle a exploité le conflit austro-serbe pour en déchaîner les horreurs.

Parmi ces témoignages il en est un particulièrement intéressant, celui du Dr Muehlon, membre du conseil de direction des usines Krupp à Essen, l'auteur de *La Dévastation de l'Europe*, une des rares personnalités allemandes qui, avec le prince Lichnowsky, l'ex-ambassadeur à Londres, M. von Gerlach, le publiciste bien connu, et quelques autres ont réprouvé la guerre, qui ont eu le courage de leur opinion en la publant, qui ont essayé de réveiller chez leurs compatriotes le sentiment de la justice et de la vérité. Au milieu du mois de juillet 1914, le Dr Muehlon avait une entrevue avec M. Helferich, alors directeur de la Deutsche Bank, qui, plus tard, fut le remplaçant du chancelier. Celui-ci lui annonça l'envoi dans huit jours d'un ultimatum austro-hongrois très violent à la Serbie et en détailla la teneur. Il ajouta que le kaiser était au courant de tout et qu'il ne permettrait à aucun Etat de s'ingérer dans le conflit austro-

serbe. « Si la Russie mobilisait (1), lui aussi mobilisera. Mais chez lui la mobilisation signifiait la guerre immédiate. Cette fois-ci, il n'y aurait pas d'hésitation. »

Aussitôt après l'ultimatum de Vienne, lequel fut remis exactement le jour indiqué par Helferich, le gouvernement allemand cria bien haut que Vienne avait agi de son chef, à l'insu de Berlin. M. Krupp von Bohlen, à qui le Dr Muehlon avait fait part de sa conversation avec Helferich, questionna à ce sujet von Yagow, qui était un de ses amis intimes. Le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères lui assura qu'il n'avait pas « collaboré au texte de l'ultimatum » et que l'Allemagne n'avait d'ailleurs pas formulé pareille demande. Sur objection que cela était incompréhensible, von Yagow répondit que lorsqu'il y avait pensé, « l'empereur était déjà engagé à tel point qu'il était trop tard... ». Finalement, Yagow pensait que l'omission aurait son bon côté, à savoir la bonne impression qu'on pourrait faire, du côté allemand, à Saint-Pétersbourg et à Paris par la déclaration qu'on n'avait pas collaboré à l'ultimatum. Guillaume II, qui n'avait entrepris son voyage dans le nord que « pour sauver les apparences », qui « était demeuré assez près pour qu'on pût l'atteindre et rester avec lui en communication permanente », avait été tenu au courant des renseignements successifs qu'avait subis l'ultimatum dont son ambassadeur Tschirsky surveillait l'élaboration et avait donné son approbation à la dernière rédaction qu'il avait estimée de nature à rendre tout accommodement impossible. Ainsi, empereur et gouvernement n'ont rien à envier l'un à l'autre comme duplicité, fourberie et tartufferie.

### A. de La Jonquiére.

(1) Le Dr Grilling a publié, dans la *Revue de Paris* du 1er mars, un article démontrant que la mobilisation russe, dont l'Allemagne a mensongèrement excusé pour proclamer l'état de guerre, n'avait été que la conséquence d'une manœuvre diplomatique.

(2) Les articles de la convention, dans leur ensemble, peuvent être considérés comme avantagés.

Le refus de la signature par la Grèce, n'est qu'une question de forme. C'est tout simplement des « manières » comme d'habitude mais il n'y a pas de doute qu'elle finira par signer aussi. En effet, les puissances alliées étant sûres de la situation se sont chargées de faire signer cette convention par la Grèce dans l'intervalle des trois jours après lesquels l'accord entrera en vigueur.

Après l'application c'est-à-dire après samedi prochain, il reste à faire montrer, lors de la prochaine conférence, de la même bonne volonté et du même bon sens.

Pour atteindre ce but, nous sommes d'accord, ajoute le *Vakit* que le meilleur moyen serait de convoquer la conférence sur le territoire même de la Grande assemblée nationale en la présence de Moustafa Kémal pacha. Smyrne serait le lieu le plus indiqué.

### COURRIER PARISIEN

## Opinion de la Presse LES "MÉMOIRES" DE GUILLAUME II

### PRESSE TURQUE

Sous le titre « la victoire turque » l'*İleri* écrit :

« La conférence de Moudania s'achève finalement dans un accord parfait. La journée de l'occupation de Smyrne est aussi sacrée, que celle de la signature du protocole de Moudania. »

Si par malheur une nouvelle guerre éclatait, c'en serait fait de la tranquillité du monde entier.

Heureusement que les Turcs ont fait preuve d'une grande modération à Moudania.

Quant aux causes de nos succès, il faut les chercher dans les trois forces ci-après :

1o Moustafa Kémal pacha et ses compagnons.

2o La force morale que ceux-ci ont inculquée à la nation laquelle a compris le sens du pacte national jusqu'à l'âge du sacrifice.

3o Les amis de la Turquie, la France et la Russie qui nous ont tendu la main. La première surtout qui a oublié le sang versé aux Dardanelles et à Adana et a su surmonter toutes les difficultés afin de préparer le terrain de la paix générale.

Le *Vakit* écrit :

La conférence de Moudania a finalement fourni pour le l'Orient les fondements de la paix.

La convention qui vient d'être signée tient lieu d'un armistice en même temps que de préliminaires de paix.

Cette convention donne satisfaction à plusieurs de nos vœux sans de nouvelles pertes de vies humaines et sans nous astreindre à courir après de nouvelles aventures dont la portée est incoune.

La population de notre ville en particulier aurait désiré voir se réaliser beaucoup plus vite quelques-unes de ses aspirations nationales. Mais cela aussi n'est plus qu'une question de jours.

Les articles de la convention, dans leur ensemble, peuvent être considérés comme avantagés.

Le refus de la signature par la Grèce, n'est qu'une question de forme. C'est tout simplement des « manières » comme d'habitude mais il n'y a pas de doute qu'elle finira par signer aussi.

En effet, les puissances alliées étant sûres de la situation se sont chargées de faire signer cette convention par la Grèce dans l'intervalle des trois jours après lesquels l'accord entrera en vigueur.

Après l'application c'est-à-dire après samedi prochain, il reste à faire montrer, lors de la prochaine conférence, de la même bonne volonté et du même bon sens.

Pour atteindre ce but, nous sommes d'accord, ajoute le *Vakit* que le meilleur moyen serait de convoquer la conférence sur le territoire même de la Grande assemblée nationale en la présence de Moustafa Kémal pacha. Smyrne serait le lieu le plus indiqué.

### COURRIER PARISIEN

Un médecin peut-il être poursuivi pour une erreur de diagnostic ?

Paris, 7 octobre

Au mois d'octobre 1920, une veuve de guerre honorable connue dans la région des Andelys, Mme Jouanne, se présente à la consultation d'un médecin, le docteur Mordagne, de Tonry.

Celui-ci ayant, ce qu'on assure, déclaré à la dame qu'elle était enceinte, celle-ci se serait récriée, exigeant d'un veuve de quatre ans et d'une conduite partiale. Quatre mois plus tard, Mme Jouanne se présentait à un autre médecin, le docteur Vallet, en la clinique où il dirigeait à Verzon.

Ce dernier, soit que de nouvelles dénégations de la malade l'aient influencé, soit qu'il commît une erreur, diagnostiqua un fibrome. Et Mme Jouanne, « opérée » le 9 février, expira le soir même, malgré les efforts du docteur qui, du moins, sauva l'enfant.

On imagine sans peine l'émotion soulevée par cette tragique erreur et l'anxiété avec laquelle le corps médical en attend l'épilogue, qui va se dérouler au tribunal correctionnel d'Evreux.

La science médicale n'offrait, à la condition que l'Allemagne s'engageait à limiter sa flotte, sa neutralité absolue en cas de complications aménagées par une guerre. Il me transmettait l'offre de neutralité du gouvernement anglais, qui s'engageait à ne pas intervenir en cas de complications qui pourraient amener une guerre à condition que nous engageons de notre côté à limiter notre flotte. Et c'était l'Angleterre qui agissait ainsi, l'Angleterre, patrie du « constitutionnalisme ». Ballin, quand j'attrai son attention sur ce fait, a répondu : « Saint esprit de constitutionnel, où donc es-tu ? Voilà ce qu'on pouvait appeler de la « personnal politisch with a vengeance ! ».

D'accord avec Ballin, je décidai qu'il convenait d'appeler immédiatement M. von Bethmann et de l'informer de ce qui se passait. Avec lui, nous décidâmes de se batisser à prendre dans ces circonstances.

Bethmann et Tirpitz appellés

Appelé par téléphone, Bethmann arriva immédiatement. Lui aussi, tout d'abord, se montra fort étonné. Son jeu de physionomie était amusant à regarder, tandis que nous le mettions au courant.

Le chancelier proposa d'informer le secrétaire d'Etat à la marine, amiral von Tirpitz, afin de discuter avec lui les questions de son département. Il fut d'avis d'arrêter une réponse, rédigée en anglais et conjugée dans la même esprit que la note de sir Ernest Cassel. On donnerait cette note à sir Ernest, qui voulait repartir le soir même. On choisit la langue anglaise, par crainte des obscénités et des malentendus qui auraient pu se glisser dans une traduction faite à Londres.

Sans aucun doute, nous dit-il. Et ce sont des prédicts qui permettent d'espérer qu'on n'appliquera pas au docteur Vallet l'article 319 du code pénal, article d'une rigueur telle que c'en est fait de la médecine si on pretend appliquer le dit article à l'égard du praticien qui s'est trompé. — M. P.

de rédiger la note. Après quelque résistance, je dus me résoudre à cette besogne de scribe.

On vit alors ce tableau : moi, assis devant le bureau de la chambre des adjoints, et les deux hommes debout à mes côtés. Je lisais à haute voix chaque phrase de la note et je trahis rapidement une réponse que je lisais de nouveau. A droite et à gauche, les critiques fusaiient. Pour celui-ci, ma réponse était trop empreinte ; pour l'autre, elle était trop brusque. On composa et on recomposa les phrases, sur les améliora, on les retournait. Le chancelier surtout, avec son solide esprit philosophique, qui scrutait et approfondissait les choses, qui pesait chaque mot afin d'en être très clair et de supprimer toute possibilité d'objection, m'imposa un véritable supplice de grammaire et de style. Ce travail dura des heures entières. Enfin, la « coulée » fut réussie. La note repassa plusieurs fois de mains en mains. Je la relis à haute voix au moins une demi-douzaine de fois et on finit par la signer.

Le voyage de lord Haldane

Sir Ernest Cassel repart, enchanté de la réception, le kaiser, Tirpitz et Berthmann dressèrent leurs batteries. La loi navale fut examinée à fond et l'on attendit l'émissaire anglais. Enfin lord Haldane arriva, il fut l'hôte de Guillaume II.

Avant le commencement des négociations, j'attrai encore l'attention du secrétaire d'Etat sur Tirpitz sur le fait qu'Haldane, bien qu'il fut actuellement ministre de la guerre, s'était probablement préparé à l'étude de la question. Il avait dû certainement recevoir des instructions très précises de l'Amirauté anglaise, dans laquelle l'esprit de l'amiral Fisher était tout puissant.

Haldane se montra, dans les pourparlers, admirablement renseigné. Il fut aussi un adversaire habile, tenace, et utilisa toutes ses brillantes qualités d'avocat. L'entretien dura plusieurs heures. Il aboutit à une mise au point générale et à une entente provisoire relative à l'ajournement de la construction des navires en chantier. Tirpitz fut remarquable.

Après des conversations, auxquelles Ballin prit part, Haldane repart. Ballin me fit savoir que Haldane s'était déclaré satisfait, sous tous les rapports, des résultats de sa mission. Il pensait que dans huit ou quinze jours le projet d'arrangement pourrait nous être soumis.

Le projet avorté

Le temps passa. La date approchait à laquelle la loi navale « nouvelle », devait être déposée. Tirpitz proposa d'amender le projet dans l'esprit même de l'arrangement, si celui-ci venait à être conclu auparavant. Dans le cas contraire, on introduirait la « nouvelle » sans y changer rien.

Enfin, arriva de Londres, non point le projet lui-même, mais une note posant des questions de tout genre et réclamant des informations supplémentaires. Avant de pouvoir répondre à cette note, de longues discussions et un examen approfondi étaient nécessaires. Peu à peu, grandit en moi le soupçon que les Anglais ne pensaient pas sérieusement à une entente. Les questions succédaient aux questions. On s'arrêtait à des détails qui n'avaient rien à voir avec l'accord. Puis, l'Anglais regna peu à peu toutes ses offres et toutes ses promesses et le projet d'arrangement ne nous parvint pas.

L'espérance que nous avions eu de voir aboutir l'arrangement diminuait chaque jour. L'Angleterre montrait de moins en moins d'intérêt. Elle déchiquetait les parties importantes de sa première « note verbale » inspiré par le gouvernement anglais et il avait reçu des instructions formelles pour que cette démarche demeurât en marge de la diplomatie des deux pays.

Le gouvernement anglais n'offrait, à la condition que l'Allemagne s'engageait à limiter sa flotte, sa neutralité absolue en cas de complications aménagées par une guerre. Il me transmettait l'offre de neutralité du gouvernement anglais, qui s'engageait à ne pas intervenir en cas de complications qui pourraient amener une guerre à condition que nous engageons de notre côté à limiter notre flotte. Et c'était l'Angleterre qui agissait ainsi, l'Angleterre, patrie du « constitutionnalisme ». Ballin, quand j'attrai son attention sur ce fait, a répondu : « Saint esprit de constitutionnel, où donc es-tu ? Voilà ce qu'on pouvait appeler de la « personnal politisch with a vengeance ! ».

D'accord avec Ballin, je décidai qu'il convenait d'appeler immédiatement M. von Bethmann et de l'informer de ce qui se passait. Avec lui, nous décidâmes de se batisser à prendre dans ces circonstances.

— Vienne, 11. T.H.R. — Le parti pan-germaniste se prononça en faveur du vote du protocole de Genève pour la restauration économique de l'Autriche.

— Paris, 11. T.H.R. — M. Henry Farman imagina un nouveau dispositif pour le lancement des avions sans moteur. Les essais sont concuants.

— Prague, 11. T.H.R. — Des pourparlers commencèrent mercredi entre les cabinets de Budapest et de Prague, en vue de la conclusion d'un traité de commerce hongro-tchéco-slovène.

— Rome, 11. T.H.R. — La Conférence annuelle de la Fédération aéronautique internationale, s'est ouverte, mardi, à Rome. 21 Etats, dont la Belgique, la France, l'Angleterre, l'Italie, le Japon et les Etats-Unis étaient représentés.

— Budapest, 11. T.H.R. — Le gouvernement esthoniens donna au ministre des affaires étrangères les pouvoirs nécessaires de signer avec la Hongrie un accord commercial. Les envoyés hongrois arrivèrent à Riga.

— Berlin, 11. T.H.R. — Une statistique de l'hygiène publique démontre que le nombre des naissances dans les villes allemandes est bien plus faible dans les 6 premiers mois de 1921.

## LA SCÈNE ET L'ÉCRAN

### L'OPERA A L'ÉCRAN Cavalleria Rusticana

drame lyrique.

Adaptation cinégraphique en 3 actes

de l'OPERA célèbre de MASAGNI

au

### CINE ETOILE

Cette belle œuvre si puissamment dramatique dans sa simplicité, eut au THEATRE un succès TRIOMPHAL

Pendant la représentation l'orchestre salon du Mo Goldenberg exécutera les partitions, Chanson à boire

Adio alla Madre.. Siciliana... du « célèbre opéra ».

### BO

## La Bourse

tournés par la Maison de Banque  
PSALTY FRERES

57 Galata, Mehmed Ali pacha han 57  
Téléphone Péra 2109

Cours des fonds et valeurs

12 octobre 1922

OURS DES MONNAIES

l'Or

Sanque Ottomane

Livres Sterling

Francs Français

Lires Italiennes

Drachmes

Dollars

Lei Roumains

Marks

Luttonnes Autrichienne

Levras

OURS DES CHANGES

New York

Londres

Paris

Genève

Rome

Athènes

Berlin

Vienne

Sofia

Bucarest

Amsterdam

Prague

OBLIGATIONS

Turc Unifié 4 000 Ltq.

Lots Turcs

Intérieur 5 000

Anatolie I & II 4 12 000

III

Eaux du Scutari 5 000

Port Haïdar Pacha 5 000

Quais de Consiple 4 000

Tunnel 5 000

Tramways 5 000

Électricité 5 000

ACTIONS

Anatolie 60 000 Ltq.

Assur. Génér. de Consiple

Balıa-Karaïdin

Banq. Imp. Ottomane

Brasser. Réunies (actions)

(Bons)

Ciments Réunis

Dercos (Eaux de)

Droguerie Centrale

Héraclée

Kassandra Ordinaire

Privil.

Minoterie l'Union

Régie des Tabacs

Tramways

Jouissance

## DERNIÈRE HEURE

## La politique anglaise

Londres, 12. — Les organes ministériels affirment que les élections générales auront certainement lieu avant la Noël et que le premier ministre M. Lloyd George ouvrira samedi la campagne par un grand discours à Manchester. (Radio américain)

## M. Clemenceau aux Etats-Unis

Washington, 11. T.H.R. — Le colonel House déclara que M. Clemenceau ferait environ 50 conférences dans lesquelles il parlera des devoirs de chaque peuple dans la crise mondiale créée par la guerre.

## En Russie

Paris, 11. T.H.R. — Une information de Moscou signale de sérieux soulèvements à Prikumsky et à Gouevsky. Dans les districts du Caucase septentrional, les troupes rouges furent dispersées. La Tchéka aurait fait une expédition pour chasser les rebelles.

## En Perse

Paris, 11. T.H.R. — On annonce que le président du conseil et commandant en chef de l'armée, Sardje Schéïb, offrit sa démission au prince héritier qui lui demanda d'attendre le retour du Chah.

## Vers l'évacuation de la Thrace

Réfet pacha, vali de la Thrace orientale viendra samedi à Constantinople pour aller prendre possession de son poste.

Durant son séjour en notre ville, un premier groupe de gendarmes arrivera ici, en attendant son transfert en Thrace.

Les cadres des fonctionnaires militaires et civils sont déjà complets.

Réfet pacha a obtenu des pouvoirs de la grande assemblée nationale pour l'administration de la Thrace.

## Les dettes interalliées

Londres, 11. T.H.R. — Lundi prochain, l'Angleterre payera à la Federal Reserve Bank de New-York, pour le compte du gouvernement des Etats-Unis la somme de 50 millions de dollars, comme premier versement pour l'année courante des intérêts et amortissement de la dette de guerre contractée en Amérique par la Grande Bretagne.

## Nouvelles d'Anatolie

Angora 11. — La grande assemblée nationale se réunira aujourd'hui en séance extraordinaire.

Angora 10. — Une commission arrivée d'Eski-Chéhîn à Angora a prié que la grande assemblée nationale se réunisse pour un certain temps à Eski-Chéhîn.

Angora 11. — Le commandant des forces orientales Kiazim Kara Békir pacha rentrera sous peu ici.

Angora 11. — Le droit du timbre sur les requêtes des particuliers a été triple.

## Déclarations de M. Franklin Bouillon

M. Franklin-Bouillon qui a reçu avant-hier les représentations de la presse à l'ambassade française a fait les déclarations suivantes

Je suis persuadé que la paix sera sous peu rétablie. Les émois causés par des nouvelles contradictions ont pris fin.

Aucune armée kényiste n'entrera à Constantinople avant la conclusion de la paix. Mais cet état de choses ne saurait durer longtemps, parce que nous sommes tous dégoutés de la guerre.

Quelle sera l'administration de Constantinople ?

Le but de la conférence de Moudania étant purement militaire, on n'a parlé que de l'armistice. Aucune question politique ne devait faire l'objet de discussion. Constantinople sera maintenu sous l'occupation des Alliés, dans son état actuel, jusqu'à la ratification du traité de paix.

Pensez-vous que les Hellènes s'opposeront aux décisions prises ?

La sagesse de M. Vénzélos ne permet pas de supposer une telle éventualité, pour laquelle aucune mesure n'est cependant prévue.

Où se tiendra la conférence de la paix ?

Les kényalistes ont proposé Smyrne au lieu de Venise, en raison des difficultés de communications que cette dernière localité présente. Mais il n'est pas convenable de tenir une conférence dans une ville réduite en cendres. On n'a pas décidé jusqu'ici définitivement le lieu ni la date de la conférence. Cette question est restée en suspens. En tout cas, je ne crois pas qu'elle puisse être tenue avant le mois de novembre.

En quelle qualité avez-vous participé à la conférence militaire de Moudania ?

J'avais réussi dans les pourparlers d'Angora. S'il s'agit de savoir si j'ai été utile ou non, je crois que tout le monde est d'accord à ce sujet.

Avez-vous tâché de convaincre Moustafa Kémal ?

Dix fois par jour. Il n'est pas d'ailleurs difficile de faire accepter des propositions raisonnables à un homme sage.

Est-ce qu'on a traité la question de la participation de la Russie ?

Cette question était une suggestion, et non une demande de la part d'Angora. Les Alliés y songeront certainement. La conférence de Moudania a créé une atmosphère très favorable à la prochaine conférence de la paix.

Prendrez-vous part à cette dernière ?

Je veux me reposer. On ne parle pas d'autre chose du tout de moi, parce que ce sont les événements qui vont choisir l'homme.

La dernière parole du général Harington a été la suivante : « Nous sommes venus ici comme des ennemis, et nous nous sommes parfois amis ».

M. Franklin-Bouillon part le après-matin même soir pour Paris.

E. H.

## A TRAVERS LA VILLE ET LE MONDE

## La vie drôle et la vie triste

## Faire flèche de tout bois !

Se rappelant sans doute ce dicton, un certain Youssouf, d'Anadol-Kavak, avait dernièrement assassiné, à l'aide d'un clou, sa femme Nimeh et blesse grièvement sa belle-sœur Hikmet. Le mobile du crime serait la jalouse qu'éprouvait Youssouf pour sa belle-sœur et avec laquelle il entretenait, paraît-il, des relations coupables et qui devait être prochainement malveillante.

La police qui enquête sur l'affaire n'a pu cependant obtenir jusqu'ici aucune indication précise de la bouchée de l'intrigue lequel, signifiant le feu, divague tout le temps. L'examen médical auquel le soumis hier, établit l'effacement que Youssouf jouit de toutes ses facultés.

## Il te tua pour 10 piastres

La Cour Criminelle commencera prochainement l'instruction du procès d'un certain Tchamour Chevket (Chevket-pa) convaincu de meurtre sur la personne d'un de ses camarades, Chukri, qui refusait de lui payer 10 piastres, contre-value d'une petite quantité de hachich.

## Brûlée vive

Profitant d'un moment d'absence de sa mère, une fillette de 3 ans, d'Akséral, pénétra dans la cuisine et se fit brûler toute vive en jouant avec le feu.

## L'amour en auto

La police a arrêté hier deux hétérosexuels et leurs compagnons qui, faisant fi de la morale et des bienséances, se livraient à des gestes indécentes dans une automobile en plein fêtard.

## Que devient le Pehlivân ?

Nous avions parlé dernièrement du crime commis par le Pehlivân Mehmed, sur la personne d'un agent douanier et de ses divers exploits du temps qu'il exerçait simultanément le métier de cocher, de contrebandier et de tuteur. Le juge d'instruction Tarik bey, qui avait été chargé de l'instruction, vient de remettre au procureur général son rapport concluant à un crime d'après les aveux même de Mehmed. Le dossier a été transmis à la chambre des mises en accusation.

## L'agent de police meurtrier

La cour criminelle a commencé hier le procès de l'agent de police Abdül-Kârim accusé d'avoir tué, le premier jour de Bâramî, dans la cour de Yéni-Djami le marchand de melons Moustafa.

On connaît les détails du crime.

L'agent avait demandé au marchand le prix d'un melon. Celui-ci lui ayant répondu qu'il devait le payer 20 piastres :

— Tu es un sale spéculateur, lui répondit-il et après l'avoir poursuivi dans la cours de la mosquée, il tira sur lui deux coups de revolver. A l'interrogatoire l'accusé avoua son crime mais déclara qu'il avait tiré pour se défendre ayant été lui-même menacé par le vendeur du melon.

Quelques témoins déclarèrent avoir vu Abdül-Kârim courir derrière le marchand mais sans en connaître la raison. D'autres aussi déposèrent disant que l'armé d'Abdül-Kârim a bien été décharge sur la victime mais que personne ne put dire si c'est l'agent lui-même qui s'en servit. Aussi le procès a-t-il été ajourné au 4 novembre prochain pour l'audition d'autres témoins.

Il est nécessaire que ces rats soient trempés dans de l'eau bouillante avant leur remise aux médecins.

Les rats saisis à Mounhané, Azap Capou, Arab Djami, et Kassim Pacha seront remis à la commission de lutte contre les maladies, à la préfecture de Pétra, et ceux saisis à Oun Gapan, Tahta Kalé Validé Han et Taouk Pazar à la commission de lutte contre les maladies de la préfecture de Baysid.

Corps d'Occupation Français de Constantinople

## Avis de Vente aux Enchères Publiques

Il sera procédé, le lundi 16 Octobre 1922, à partir de 14 heures au Parc d'Artillerie de San Stéfano, à la vente aux enchères publiques, par lots, des objets désignés ci-après :

175 Cuisines roulantes et avant trains, 100 rôties diverses, 183 voitures diverses, 90 000 kilos de Feraille : fers à chevaux, clous à fermer, Cuir divers, Corde, 12 Forges portatives à Ventilateur, 3 Forges rondantes, 35 000 kgs. d'Etuis en laiton de Cartouches usagés. Pièces diverses pour Autos

Il sera perçu pour les frais 7,50 piastres en sus du prix de vente.

Les frais de douane seront à la charge des acheteurs.

Les paiements se feront en Livres Turcs intégralement et immédiatement après la vente ; c'est-à-dire, qu'il ne sera admis aucun acompte ni aucun paiement par chèque.

Les lots peuvent être visités, tous les jours excepté le dimanche de 9 à 11 h. et de 15 à 17 heures, à l'endroit ci-dessus fixé pour la vente, en s'adressant au Commandant du Parc.

Le Payer Particulier

du Quartier Général du C. O. F. C.

(Signé) G. BRUNET

## Avis

## Société Anonyme des Fabriques

## Réunies de Ciment et de

## Chaux hydrauliques

## "ARSLAN" et "ESKI-HISSAR"

Il est porté à la connaissance de MM. les Actionnaires que, par décision du Conseil d'Administration, le paiement de l'intérêt statutaire de 10 piastres (P. 30 par action), pour l'exercice 1922, sera effectué par les soins de la Banque Impériale Ottomane à ses guichets à partir du 20 octobre courant, contre présentation du Coupon No. 2.

Constantinople, le 11 oct

**BRILLANTS**  
Perles, pierres de couleur  
**AGHA T**  
**AU MAXIMUM**  
Galata, Mehmed Ali pacha han. 40  
Téléphone : Péra 2429

**Avis**

L'administration de la Dette Publique Ottomane informe les intéressés que, conformément aux dispositions de l'Art. 2 du Décret-Loi publié dans le *Takvih-Vekâi* du 6 Juillet 1922, No 4509 : « Les actes, écrits et avis créés avant la mise en vigueur du dit Décret-Loi et qui seraient en contradiction avec la Loi sur le Timbre seront, s'ils sont présentés aux agences de la D.P.O. dans un délai de six mois à partir de la mise en vigueur du dit Décret, soumis à la seule perception des droits de timbre exigibles d'après les dispositions en vigueur à l'époque où ce droit était du. »

« Ce droit sera acquis par celui qui fait cette présentation, sauf recours à la personne qui est légalement débiteur. »

« Passé ce délai, les porteurs des actes, écrits et avis ci-dessus énoncés, seront passibles des droits et amendes édictées par le présent Décret. »

« Ce délai devait partir du 6 Août 1922, les intéressés pourront présenter, de cette date au 5 Février 1923, les actes à régulariser au Bureau du Timbre à Galata où les formalités seront remplie, dans les conditions ci-dessus spécifiées. »

**STEIN'S**

ORIENTAL STORES Ltd

Péra Stamboul

**GRANDS ARRIVAGES**

des

**CHAUSSURES****Walk-Over**

Inimitables

ET Supérieures à toutes les chaussures



Désirez-vous protéger vos bijoux, votre argentorat, vos tapis et tout ce que vous avez de précieux, contre l'incendie et les voleurs ;

Désirez-vous vous renseigner sur les voyages par bateau ou Chemin de fer, sur les villes d'eau, de curé ou de sport, de l'Europe et de l'Orient ;

Désirez-vous voyager en Amérique et dans la Méditerranée par les coûteuses transatlantiques de la Compagnie de Navigation Nationale de Grèce ;

Adresssez-vous pour tous renseignements à la

**BANQUE D'ATHENES**

Société Anonyme

AGENCE DE PERA

Téléphone : Péra 3041

**HAUTE COMMISSION DES VENTES**

Ministère des finances. Téléphone : Stamboul 1977

No 471. - Adjudication définitive : Samedi 14 Oct. 1922

Au dépôt général de la gendarmerie à Ghélik Pacha : 400 grandes pelettes de fil de laine, 750 autres de dimensions moyennes, 1250 de petites dimensions, 200 bobines de fil blanc et khaki.

Au ministère de la marine : 6 tonnes de tuyaux condensateurs en laiton, usages de longueur et de diamètres divers, 700 kilos de craie en bloc, 17183 fourchettes en fer.

Au dépôt de Tophané : 300 kilos d'acier en ruban.

Au dépôt central de Zeitoun Bourrou : 400 kilos de poutrelles usagées de 6 centimètres de largeur, 1000 kilos de 10 centimètres de largeur, 1500 de 12, 1200 de 14 et 25000 poutrelles de 15 centimètres de largeur.

Au dépôt de Veznédjiler : 2 établissements de menuisier usagés.

Au dépôt du génie de Péra Pacha : 1100 coins en acier pour fendre le bois, 1100 barres de fer de différentes dimensions et à bout pointu ; la vente se fera au kilo.

No 472. - Adjudication sur place : Mardi, 16 Octobre 1922 à 10 h. et 30 du matin

A la fabrique de vêtements à Eyoub : boutons pour costumes militaires de différentes quantités et formes diverses, pelotes, boutons fermes jupes, chaudières en cuivre etc.

**Assurances Incendie**  
**The Liverpool & London & Globe Inc. Co. Ltd.****The Palatine Ins. Co. Ltd.****Assurances Maritimes****The New-Zealand Ins. Co. Ltd.****AGENTS GÉNÉRAUX****WALTER SEAGER & Co., Ltd.**

Tchinili Rihtim Han Galata

TÉLÉPHONE : Péra, 381, 382, 2555

**BANCO DI ROMA**

Capital versé : Lires 150.000.000

Filiales et Correspondants dans le monde entier

**Toutes les opérations de Banque, de Change et de Bourse****CONSTANTINOPLE**GALATA, Camondo Han. Tél. Péra 390-391  
STAMBOL, Pinto Han. Tél. St. 1501-02  
PERA, Go'Rue de Péra, No 337. Tél. P. 3141  
Entrepôts, Scutari, (transit). Sirkedji

FEUILLETON DU

BOSPHORE (N. 80)

**L'AMOUR SOUS LES BALLES**

PAR

Henri GALLUS

(Suite)

**Le calvaire d'une amante**

XV

— Et c'est tout?... interrogait-il lorsque le sous-lieutenant eut cessé de parler.

— Mon Dieu, oui... répondit Joubert d'une voix basse et craintive.

— C'est drôle... J'aurais parlé, que tu me dissimulais quelque chose.

Quoi?... Je ne sais... mais il me semble que tu n'as pas tout dit et qu'encore une fois — comme au temps des jolis rendez-vous sous les acacias du quartier — tu n'oses tout me con-

fier. Pourquoi, petit?... Pourquoi?... fond de son âme droite, vierge des erreurs de la passion, une colère reproche tendre et triste que le cœur de Joubert éclata:

— Non, je ne t'ai pas tout dit... hoqueta-t-il parmi ses sanglots. Je n'en ai pas dit que j'ai été infâme, que j'ai été lâche, que j'ai été plus lâche que Raspille... Mais si tu savais, mon grand, quelurrer d'amour a circonvenu mon âme, l'a trompée jusqu'au sacrifice, jusqu'à l'abomination de profanation de son autre et véritable amour...

Il fit un geste si farouche que Tarnagas eut un coup de torse épouvanté...

— Dis voir... insista-t-il en enveloppant, de ses bras puissants, le pauvre enfant désespéré.

Alors, par phrases entrecoupées, Joubert raconta son étrange amour pour Josie, l'Allemande, et la conséquence terrible qui en était résultée.

— N'est-ce pas que je suis infame? criait-il. N'est-ce pas, mon grand, que Pauline, ma Pauline adorée, a le droit de me cracher son mépris à la face et de laisser seul, désormais avec

ma honte?... Tarnagas, stupéfait, songeait... Au

— Ce pourquoi fut un tel mot de Joubert éclata: ses lèvres. Il ouvrit la bouche pour lâcher une injure ignoble; mais l'affreuse souffrance de Joubert qui râlait près de lui l'arrêta. Il détourna la tête, et, de dégoût, cracha...

— Ecoute, mon grand, reprit le jeune officier, tu vas me juger... J'attends de ta fière et honnête conscience, les mots irrénédiables qui doivent me faire agir... Où est mon devoir?... Là-bas, devant les canons allemands pour y trouver une mort qui sera le rachat de mon ignominie ou...

— Enfant, interrompit Tarnagas, le devoir de mourir pour la patrie est celui de tous les Français... le tien comme le mien... mais tu auras le temps de l'accomplir simplement si Pauline pardonne, et de le risquer jusqu'au bout — en désespéré — si elle ne pardonne pas... Trouvons ta Pauline adorée... avoue lui à genoux ton odieuse, — oui, odieuse, — forfaiture et... et...

— Dès la clarté de plus en plus pâissante qui venait de la fenêtre derrière laquelle Chanzy, toujours penché, marquait les jalons de son ad-

mirable retraite sur Le Mans : splendide marche rétrograde défensive et offensive que les Allemands ont apportée à Retraite infernale, Joubert vit que son vieil ami le regardait d'yeux profonds et presque souriants.

— Et?... interrogea-t-il, haletant. — Et je parle que ce joli petit lapin pardonnera.

— Ce serait bien la peine, ajouta-t-il de sa grosse voix bourrue, que j'aie complété la collection avec le soleil au ruban rouge si je n'allais pas à la noce... Tonnerre de Dieu! Je veux aller à la noce, moi.

— Oh! mon grand... mon grand... balbutia le sous-héutenant, heureux comme si déjà le mauvais rêve qui écartelait son âme s'était enfin dissipé comme si le pardon de Pauline était déjà venu renouer dans un baiser fou leur amitié et toujours vive adoration...

Tarnagas le laissa pleurer pendant quelques minutes : le temps de vider son cœur de l'affreuse peine qui l'étranglait.

— Allons assez!... dit-il enfin en le redressant doucement. Si tu continues à m'inonder ainsi, demain ma coquille sera rouillée comme un vieux

mors de bride et tu sais bien que, pour l'instant, on a autre chose à faire que d'astiquer.

— Mon histoire, depuis notre séparation, est moins compliquée que la tienne, reprit-il.

Il lui conta son évasion avec Raspille et ses compagnons jusqu'à leur arrivée au camp de Châlons.

— Au camp, continua-t-il, on nous versa dans les régiments de cavalerie en formation et, après une dizaine de jours de pénitenciers, de contre-ordres, de faux départs, nous rejoignîmes l'armée de la Loire... Mon esprit a assisté à la bataille de Coulmiers... Oh! la sérieuse raclée que le général de Paladines a administrée ce jour-là à MM. les Allobroges de tout poil... Puis, à ce qu'il paraît, comme le commandant en chef n'avait pas su profiter de sa victoire, en laissant ces charognards de Pruscos le temps de se reformer, le gouvernement de la Défense nationale l'a remplacé par le général Chanzy...

— Et un matin que celui-ci passait devant le front du régiment, il s'arrêta devant ma croix.

(à suivre)

**Banque d'Athènes**

Société Anonyme

CAPITAL entièrement versé: Drms. 48.000.000

Siège Social : ATHENES

Adresse Télégraphique : BANCATHEN.

**SUCCURSALES ET AGENCE**

EN GRECE : Agrinopoli, Andrinople, Argostoli, Calamata, Candia, La Canée, Cavaïla, Chalcis, Chio, Corfou, Janina, Larissa, Lebantia, Lemnos, Mégélin, Patras, Le Pré, Pyrgos, Rethymno, Salonique, Samos Vathy, Samos-Carlovassi, Sparie, Syrie, Tripoliza, Volo, Xanthie, Zante.

A SMYRNE :

EN TURQUIE : Constantinople (Galata, Stamboul et Péra).

EN EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.

EN ANGLETERRE : Londres, No 82 Fenchurch Street, Manchester

A CHYPRE : Limassol, Nicosie.

La Banque d'Athènes fait toutes les opérations de Banque telles que : Escroque d'effets de Commerce et de Banque, Avances sur Titres, Marchandises, Encassemens simples et documentaires, tous les Pays. Emission de Chèques et de Lettres de Crédit simples et circulaires. Ouverture d'acordéits simples et documentaires. Ouverture de Comptes Courants simples et garantis. Garde de Titres à prix avantageux. Location de Coffres-Forts de toutes dimensions à des conditions avantageuses pour le Public. Achat et Vente de Devises et monnaies étrangères.

La Banque d'Athènes fournit des renseignements commerciaux.

La Banque d'Athènes reçoit des Fonds en Compte de Dépôts à Vue et à Echéance fixe.

**Service spécial de Caisse d'Epargne**

Commission interalliée des délégués aux questions économiques

TABLEAU indiquant le prix maximum des Denrées Alimentaires.

Valable à partir du 6 au 12 Octobre 1922.

Désignation : PRIX Pst. l'Ocq

Désignation : PRIX Pst. l'Ocq

Farines étrangères 1<sup>re</sup> qualité 19.50Farines indigènes 1<sup>re</sup> qualité 17.50Farines indigènes 2<sup>me</sup> 18.50

Riz Américain Bleu rose 15.50

Espagne 36

Siam 31

Anglais 1<sup>re</sup> 23Anglais 2<sup>me</sup> 18.50Macaroni Indigène 2<sup>me</sup> qual. 29

de semoule 32

Haricots Tchali. 1<sup>re</sup> qualité. 202<sup>me</sup> 18

de Trébizonde 15

Horoz 17.50

de Roumanie 15

Pommes de terre Mars. frais 11.50

d'Ada-Bazar) 7.50

Sucre en p. crist. (Hollande) 42

(Java) 38

cubes Holland 38

(carrés) 47

Belgique 46

Huile d'olive extra extra 80

1<sup>re</sup> qualité 742<sup>me</sup> 70

Bois de chauff. sec coupe l'oc. 3

hum. 2.25

sec non 2